



Méthanisation et compétitivité

Alban Stansfeld, Directeur des Opérations
02/04/2021



FONROCHE
biogaz

Premier producteur de biométhane en France

Développeur, constructeur et exploitant d'unités de méthanisation



Création en 2011

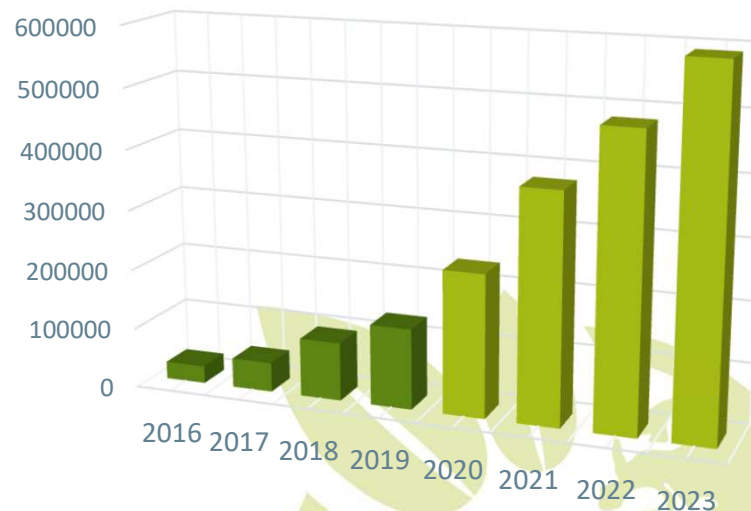
Siège social à ROQUEFORT
en Lot-et-Garonne

85 salariés en 2021

7 unités en activité

500GWh Capacité

20 % de la production de biométhane en France



Notre métier : Producteur d'énergie

Acteur majeur de la méthanisation

7 unités
en exploitation en 2021

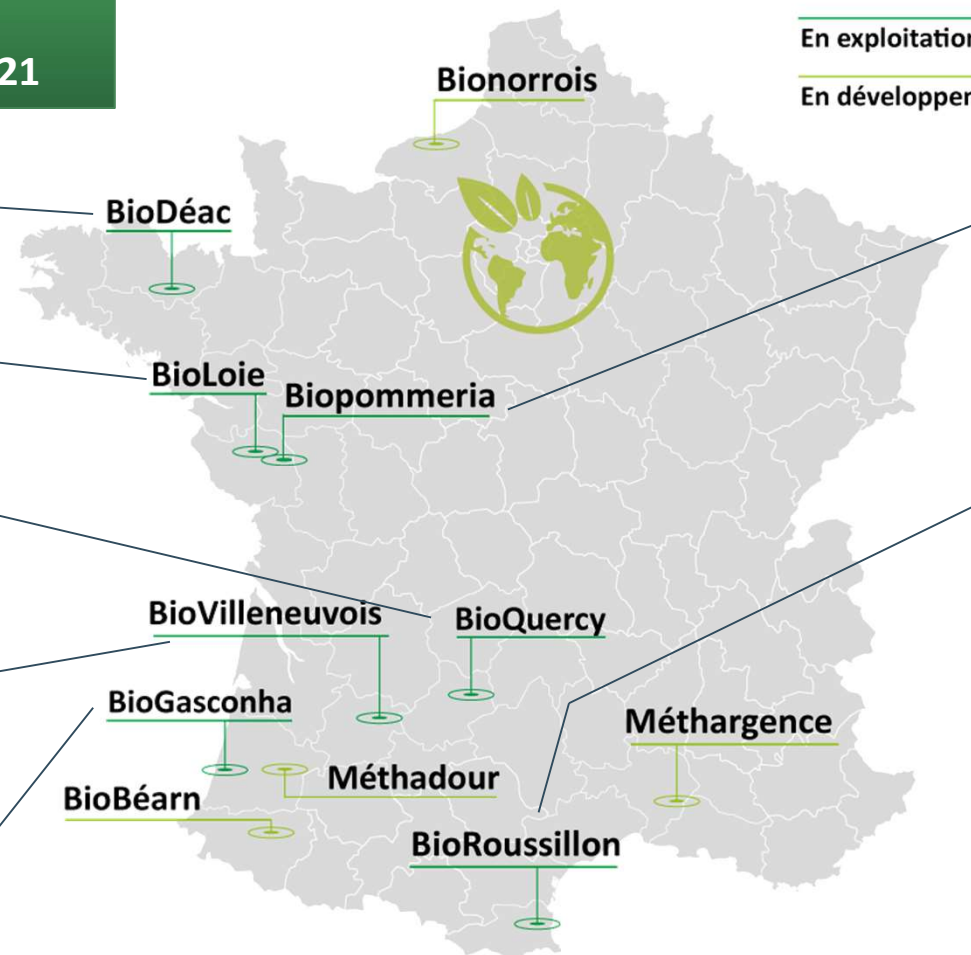
BioDeac à Loudeac (22), depuis juin 2019

BioLoie à l'oie (85) depuis octobre 2017

BioQuercy à Gramat (46) depuis octobre 2017

BioVilleneuvois à Villeneuve sur Lot (47) depuis septembre 2015

BioGasconha à Benesse Maremne (40), depuis Mai 2019



BioPommerria à la Sèvermont (85), depuis fin 2020.

BioRoussillon à Perpignan (66), depuis sept 2020.

4 unités en développement
+ 15 projets en cours de développement

PRODUIRE DE L'ENERGIE EN 5 ETAPES

avec Fonroche Biogaz

03 - Financement

Démarches de subvention
Dossiers de financement

01 - Recherche et Développement

Analyses du projet et
définition des piliers

02 - Diagnostic, Etudes et Evaluation

Etudes de faisabilité, Dossier ICPE
Contrats énergétiques



04 - Réalisation, Construction

Dimensionnement
Process et recherche des MTD
(Meilleures technologies disponibles)
Suivi de chantiers



05 - Exploitation et Maintenance

Mise en service et exploitation
Suivi technique, biologique,
logistique, réglementaire ...



Safety First

FONROCHE
biogaz



LES 12 RÈGLES D'OR

Nos 12 règles d'or sont nos fondamentaux (vert) et nos procédures critiques (rouge).
NOS PROCÉDURES CRITIQUES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉROGÉES.

NOS FONDAMENTAUX



Je porte mes EPI obligatoires



Je maintiens mes zones de travail propres et rangées



Par mon comportement, je suis le premier responsable de la sécurité



**ATTENTION
TRAVAUX
EN HAUTEUR**

Je privilégie les moyens de protection collectifs et je n'interviens jamais seul pour les travaux en hauteur



Avant toute intervention d'une entreprise extérieure, je fais un plan de prévention et je fais respecter sur site les consignes de sécurité



Piéton, je respecte les passages et zones dédiées et je me signale aux conducteurs d'engins

NOS PROCÉDURES CRITIQUES



Je ne travaille jamais sous une charge suspendue



**DANGER
H₂S**

Je suis toujours équipé de mon détecteur H₂S



Je n'interviens qu'après consignation sur du matériel en énergie et avec mon attestation remplie



**RISQUE
D'ASPHYXIE**



Je ne pénètre pas dans une zone anoxie sans autorisation et l'équipement adapté



Dans le cas de la montée en charge d'un digesteur, j'établis un périmètre de sécurité et j'interdis toute intervention à proximité



**DANGER
ATMOSPHERE
EXPLOSIVE**



Si je dois pénétrer dans une zone ATEX, je retire tous mes équipements électriques et je porte un explosimètre



R.O.I.
PRODUCTIVITE

QUALITE

ACCEPTABILITE

HSE

Optimiser

- le process
- la production

Mais aussi limiter :

- Risques en matière de sécurité
- Coûts de maintenance
- Heures supplémentaires / astreintes
- Dépenses en eau et énergie
- Dépenses consommables
- Coûts de Transport
- Arrêts de production



Cas concret : traitement de l'air





Merci de votre attention

[linkedin.com/in/albanstansfeld](https://www.linkedin.com/in/albanstansfeld)



FONROCHE
biogaz